



Horaires d'ouverture de la mairie : lundi matin (10h – 12h), jeudi (16h – 18h) et vendredi matin (10h – 12h).

La mairie sera ouverte tout l'été et fermée exceptionnellement les 11, 12, 15 juillet et 25 juillet.

Pour un rendez-vous avec le maire, appeler la secrétaire qui est présente tous les jours sauf le vendredi après-midi.

Urgences : maire 06 87 31 38 19 - 02 47 95 83 05 ; 1er adjoint : 02 47 95 82 02 – 06 79 25 68 16 ; 2ème adjoint : 02 47 95 83 60.

Tél. 02.47.95.90.61 - Courriel : < mairie.candes.st.martin@orange.fr > - Site internet : www.candes-saint-martin.fr

GALERIE

CANDES AVANT 1900 PEINT PAR PAUL DÉSIRÉ TROUILLEBERT (1831-1900)



Voies communales

Loin d'être considérés comme une dépense d'investissement, les travaux de réfection des revêtements de voies communales relèvent de la section de fonctionnement tout comme les travaux d'entretien courants. Par suite, ils sont soumis à la TVA sans récupération possible, ce qui alourdit un coût déjà élevé.

Candes, comme toutes les petites communes dont la grandeur du domaine public routier est le plus souvent inversement proportionnelle à la population, doit faire face en l'espèce à des dépenses importantes.

Afin de prendre connaissance de la totalité des sommes nécessaires et procéder à un échelonnement et une hiérarchisation des travaux, la municipalité a demandé un devis pour la réfection des revêtements des voies communales qui mènent à la déviation

Maison DUTILLEUX

Les travaux de rénovation de la maison Dutilleux menés par la Communauté de communes, titulaire du bail emphytéotique et maître d'ouvrage, ont commencé début juin. Ils dureront dix-huit mois. La première tranche va jusqu'en janvier 2020.

FIBRE OPTIQUE

En janvier 2018, Val de Loire Fibre, filiale de TDF, s'est vu confier par le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique une délégation de service public d'une durée de 25 ans portant sur la conception, l'établissement et l'exploitation d'un Réseau d'Initiative Publique en Fibre Optique en zone rurale dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher. La CCCVL et TDF qui déploie l'infrastructure, informent que la fibre optique sera déployée à Candes en 2022. Toutes les habitations même les plus isolées seront desservies. Chacun pourra ensuite s'adresser à son fournisseur d'accès internet.

DÉMARCHAGE ISOLATION

Le démarchage téléphonique intempestif au sujet des dispositifs d'isolation et systèmes de chauffage à 1€ indispose beaucoup de monde.

Si cette aide est bien réelle quoique sous des conditions financières strictes, une mise en garde est lancée par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) sur des pratiques commerciales douteuses et de nombreux cas de malfaçons. Assurant une mission de service public, cette association conseille de manière neutre, gratuite et indépendante sur la rénovation énergétique. |

Pour vérifier toute proposition de travaux et avant de signer un devis, il est possible de contacter l'ALEC d'Indre-et-Loire. ALEC37, 14 rue Etienne Pallu – 37000 Tours - 02 47 60 90 70 - contact@alec37.org - www.alec37.org

2ème RAPPEL : ORDURES MÉNAGÈRES

En cas d'absence lors de la remise des bacs à roulettes, lesquels sont pucés, le retrait s'effectue dorénavant au dépôt :

Sté Conteneur, Parc d'activité du Véron, Cellule 3,
rue Yvette Cauchois,
37420 BEAUMONT EN VÉRON
(en face de la station Total d'Avoine).

Du mardi au vendredi : 10h - 13h 30 et 14h30 - 18h. Le samedi de 9h à 16h 30. Tél. : 0 800 770 130 (gratuit).

Lorsqu'un bac est plein, le ou les sacs en trop sont à poser dessus ou à côté. Les bacs des habitations de la partie étroite de la rue du Confluent doivent être emmenés le dimanche soir sur la cale de l'Ormeau ou en bas de la rue de la Vienne.

Pendant l'été, les sacs jaunes seuls désormais distribués peuvent être retirés à la mairie aux jours et heures d'ouverture au public.

SÉISME

Le vendredi matin 21 juin à 8h 50 toutes les maisons de Candes et leur contenu se sont mis à trembler pendant au moins cinq secondes. L'épicentre du séisme de magnitude 5,2 se situait à 7 km de Vihiers et 14 km de Doué-La-Fontaine selon le Réseau National de Surveillance Sismique. Deux répliques plus faibles n'ont pas été ressenties à Candes. Aucun dommage n'a été signalé dans le village.

RAPPELS D'ÉTÉ

Brûlage

Le brûlage des déchets végétaux ou autres, même en petite quantité, est interdit dans le département.

Pour éviter de polluer et gêner : le broyage ou la déchèterie.

Bruit

Les activités domestiques bruyantes de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

- le samedi : de 09:00 à 12h00 / 15h00 à 19h00.

- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

BUDGET

Le budget évolue progressivement mais sûrement dans une dynamique positive grâce à la poursuite d'une restriction sévère des dépenses et grâce à l'augmentation depuis un an du nombre de revenus locatifs. La Trésorière de Chinon a apprécié cette dynamique. Toutefois l'obligation imprévue de licencier un agent technique arrivé en fin de droits de longue maladie et se trouvant dans l'incapacité médicalement reconnue de reprendre un travail avant son départ en retraite empêche de solder le fonds de concours des travaux de la collégiale par suite du versement d'une indemnité de 9000 € et d'une allocation de 6300 €.

Le budget prévisionnel 2019 s'équilibre en section de fonctionnement à 324 410 € et en section d'investissement à 62 144 €. Les dépenses d'investissement sont nécessairement limitées : remboursement du capital des emprunts (27 000 €) et matériels techniques (2000 €) principalement. En recette, la subvention de 100 000 € équilibrent les dépenses d'aménagement des anciens garages.

ÉPICERIE

Après le retrait tardif du projet très avancé de création d'une boulangerie, de nombreuses propositions d'exploitation du magasin rénové ont été présentées en vue d'installer un commerce de proximité.

Trois projets sont restés en piste. Tout d'abord, une pizzeria-friterie avec un petit coin épicerie. Ensuite, une épicerie équipée de meubles à casiers vitrés avec paiement par carte bancaire et possibilité de consommation sur place. Enfin, le restaurateur de Candes, Gérard Parisi, a proposé d'ouvrir une épicerie avec un dépôt de pain et la vente de plats cuisinés à emporter. Ce dernier projet a été retenu par le Conseil municipal. Le magasin est loué à partir du 1er septembre, mais il n'ouvrira qu'en mars-avril 2020.

Aujourd'hui, tous les espaces commerciaux disponibles à Candes sont loués.

VOIRIE

Caniveau

Le caniveau central de la route de Compostelle pose de nouveau problème. L'an dernier, le conseil départemental avait décidé de ne plus le réparer en se retranchant derrière son règlement qui stipule que cela relève de la compétence communale. Toutefois, la municipalité avait invoqué une réponse écrite

contraire du Ministre de l'Intérieur basée sur une jurisprudence constante du Conseil d'Etat. Le Conseil départemental avait alors admis par courrier que le caniveau était un élément de la chaussée et qu'il lui appartenait donc de l'entretenir.

Cette année, les demandes répétées de la mairie de recoller ou changer les éléments du caniveau descellés ou cassés avant la réouverture de la circulation à Montsoreau n'ont pas été suivies d'effet. D'une part, un changement de personnel a eu lieu au STA Sud-Ouest, ce qui impliquait une prise de connaissance des dossiers. D'autre part, étant donné le coût des réparations récurrentes, le département étudie un projet consistant à supprimer les éléments en béton et faire un caniveau d'un seul tenant.

Par ailleurs, la question de l'enfoncement constant du **rond-point de la Fontaine** a été de nouveau soulevée. Le STA reconnaît qu'il n'est pas possible de rajouter sans cesse de l'enrobé sans aggraver la situation Vu la dangereuse déclivité actuelle, le STA a décidé de procéder à un rabotage pour faire une pente douce en attendant de pouvoir consolider le sous-sol.

Par suite, tant que des travaux définitifs ne seront pas effectués, le terre-plein central du rond-point ne pourra pas être aménagé.

Entrées du bourg

L'amélioration des finances communales a permis d'envisager quelques travaux dans le village.

Afin de supprimer les aménagements provisoires destinés à ralentir la vitesse aux entrées du bourg, la municipalité a demandé aux architectes de l'Adac-Caue d'élaborer un projet qui soit esthétique et peu coûteux d'entretien pour l'écluse double de l'entrée Est, pour l'écluse simple de l'entrée Ouest et pour l'écluse latérale juste avant Montsoreau, lesquelles seront maintenues dans leur principe.

Vitesse

Pour casser la vitesse dans le centre du village deux coussins berlinois vont être installés, à titre d'essai, après la rue des Lavandières juste avant la rue de la Mairie. Si l'expérience est concluante, elle sera étendue dans les endroits ad hoc sous réserve de l'absence d'habitations au-dessus.

Port Ouest

Cet aménagement sera complété à l'Ouest par celui du port de Loire que l'Adac a mis à l'étude avec le PNR.

FRELONS ASIATIQUES

Depuis plusieurs années, l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (Université de Tours-CNRS) étudie le frelon asiatique. Afin de mettre au point des outils de lutte sélectifs, efficaces et respectueux de l'environnement, le laboratoire a besoin de matériel biologique, donc de frelons en quantité. Lorsqu'il y a une présence importante et répétée de frelons venant se nourrir (raisins, fruits...), cela signifie en général que le nid n'est pas très éloigné. Pour le localiser, le conseil est d'essayer de suivre leur trajet de retour. Le laboratoire rappelle qu'il s'agit d'un enjeu économique et de santé publique.

Les nids doivent être signalés à la mairie qui contactera le laboratoire, lequel se déplacera afin de procéder à leur collecte (jusqu'à 4 mètres de hauteur seulement), sans frais pour les propriétaires du terrain, et sans utilisation de produits chimiques.

Les nids ne se trouvent pas toujours dans les arbres. A Candès, depuis un an, deux nids ont été trouvés dans des murs en parpaing et un autre dans un mur de moellons.

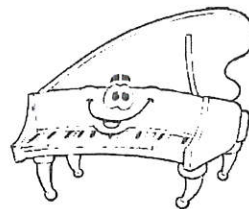
EXPOSITION HAPPY BIRTHDAY LEONARDO !

Le château-neuf accueille du 1er juillet au 30 septembre une vingtaine d'artistes de la scène du « street art » dont les œuvres ont été spécialement créées et conçues pour être installées dans le parc. Tarifs : 5 € / 12 ans-18 ans : 2 € / gratuit pour les enfants .



Accès par la grille du parc, rond-point de la Fontaine.

CONCERT AU VERT



Les 10, 11 et 12 juillet le pianiste saumurois Alexandre Galène donnera un concert à 17 h sur la pelouse du bac en face de Enfin du Vin.

LA BRIOCHE DU MAIRE



Tous les Candais sont conviés le samedi 14 juillet à 18h, pelouse du bac (ou salle de la Prunelière en cas de mauvais temps)

CINÉCYCLO



Rendez-vous à Candès le mardi 16 juillet à 21h45 pour une séance de cinéma en plein air. Une initiative itinérante de l'association Cinécyclo. Les projections vidéo sont effectuées à partir d'un générateur à pédales. Elles sont gratuites pour le public qui peut cependant donner une rétribution à sa convenance.